

Archiprêtré de Coligny, dans la même partie.

St-Remy-du-Mont(1).	Cuiseaux.	Civriat en Comté (2).
Joude.	Champagnat , annexe	St-Jean-de-Treux (3).
Saint-Sulpice.	de Cuiseaux.	Arnand (4;.
Condat.	Dommartin.	Ceiffiat (5).
Vareennes.	Frontenas.	Sainte-Croix.
Courmoz.	Brouailles.	

Le mémoire de l'archevêque de Lyon fut pris en sérieuse considération. Toutefois il présentait de nombreuses difficultés. Le futur évêque ne consentait pas à céder Saint-Amour et Coligny, il demandait même Nantua ; quant à la compensation qu'on lui offrait dans la Bresse, il ne l'agréait pas. Voici ce qu'il écrivait à ce sujet à M. de Raincourt, le 27 décembre 1738 :

« J'ai reçu voire lettre du 21 de ce mois. J'avois déjà écrit à M. de Lyon que je ne pouvois accepter les nouvelles paroisses qu'il m'offre, et qui composent l'archiprêtré de Bâgé, dont il paroît fort étonné, par la réponse que je viens de recevoir de ce prélat. Il me marque qu'il tient actuellement un officiai au Pont-de-Vaux, qui fait partie de cet archiprêtré, qu'il y a un chapitre en état de me fournir des gradués. Cependant, sur le mot que vous m'en faites, je ne m'en chargerois pas. Si vous pensez avoir Saint-Amour, Coligny et Nantua avec les autres paroisses dont vous m'écrivez, je m'en contenterai. Mais le mieux seroit de se borner dans les

(1) Répété à cause de sa seconde église.

(2) C'est par erreur que cette paroisse avait été oubliée dans la première liste ; en marge de celle-ci et au mot Bourcia, le mémoire de l'archevêque porte : « On a oublié Cyria (Cyvria), qui est du comté de Bourgogne. »

(3) En marge : « Il y a un prieuré du même nom dans cette paroisse. »

(4) et (5) C'est par erreur que ces deux paroisses figurent ici dans l'archiprêtré de Coligny ; elles faisaient partie de celui de Treffort.